

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection](#)[Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
[1999-09-60](#)[Item](#)[Marie Moret à Jean Vallette, 22 janvier 1899](#)

Marie Moret à Jean Vallette, 22 janvier 1899

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-60

Collation2 p. (172r, 171rbis2)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Jean Vallette, 22 janvier 1899, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/53530>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [22 janvier 1899](#)

Lieu de rédaction 14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire [Vallette, Jean](#)

Lieu de destination Faculté de théologie protestante de Montauban, Montauban (Tarn-et-Garonne)

Description

Résumé Marie Moret répond à la lettre de Jean Vallette du 17 janvier 1899 en l'informant qu'elle adresse à la bibliothèque de la Faculté de théologie protestante de Montauban deux exemplaires des numéros du journal *Le Devoir* et qu'elle a également adressé en 1897 à la bibliothèque des ouvrages sur le Familière ; elle demande à Jean Vallette de lui indiquer si ces documents ne peuvent pas lui être communiqués, et l'assure de sa sympathie à l'égard d'Henri Babut.

Notes Sur le folio 171 r sont copiées : la lettre de Marie Moret à Offroy et Cie du 21 janvier 1899, la fin de la lettre de Marie Moret à Jean Vallette du 22 janvier 1899 (dans le sens inverse de la précédente) et la carte postale de Marie Moret à madame Dubos-Foy du 22 janvier 1899 (copie manuscrite à la mine de plomb).

Support Le nom du destinataire, « Vallette », est manuscrit à la mine de plomb sur la copie de la lettre à la suite de l'appel de la lettre « Monsieur ».

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Librairie](#)

Personnes citées

- [Babut, Henri \(1871-\)](#)
- [Faculté de théologie protestante \(Montauban\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 29/09/2024

Nîmes 21 Janvier
1899

1^e rue Bourdalane

Monsieur. Holler

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 17 et qui m'est transmise de Guise où, d'ici je passe l'hiver.

Pour répondre précise-
ment à vos désirs analogues aux vôtres, je fais servir régulièrement, depuis un certain temps déjà, deux exemplaires de chacun des numéros du *Dénair* à la Bibliothèque de la

Faculté de théologie à Montauban.

J'ai aussi adressé, dans l'autunne de 1897, divers messages sur le sujet à l'établissement.

Si, contre mon attent, ces outrage et le *Dénair* ne pouvaient être mis à votre disposition, je vous serais très obligé de me en informer et de me dire le motif de l'empêchement. Alors j'aviserais.

Veuillez me croire Monsieur, sympathique à M. Henry Babut dont

171

Paris 21 janvier
1899

16 rue Bourdaloue

Messieurs Offroy Guérard etc,

J'ai l'honneur de vous
accuser réception de votre lettre
d'hier et de votre très recommandé
courrier concernant un
seul billet de banque les
mille francs que je vous
avais demandés.

J'en passe écritures
conformes et vous prie
d'agréer, messieurs,
l'assurance de toute ma
consideration

Paris le 21 janvier 1899

Marie Guérard

messieurs Offroy Guérard etc
en date ce jour
le 21 janvier 1899
à Paris
à monsieur
de la poste
messieurs
Offroy Guérard
et compagnie
à Paris

Mme Dubois 209 22 janv. 99

carte : remercie Mme de Dubois
bon souvenir de vous à agréer aussi ses
meilleurs vœux et leur bonne réception
du mandat de 100 francs pour réabon-
nement au Dernier, année 1899.